

Agroenvironnement : des actions concrètes menées par des producteurs d'ici

Mont-Laurier, le 01 juillet 2025 – Mise sur pied en 2024 grâce à un partenariat entre le COBALI, la MRC d'Antoine-Labelle et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la Cohorte agricole sur l'eau et les sols dans les Hautes-Laurentides dresse aujourd'hui son bilan. Dix entreprises agricoles de la région ont posé des gestes concrets pour protéger la ressource en eau et valoriser les sols, démontrant ainsi leur engagement envers une agriculture plus durable.

Porté par le gouvernement du Québec en concertation avec les acteurs du milieu agricole, le Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD) place les entreprises agricoles au cœur de l'action et du développement durable. Il vise à accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales afin de répondre aux préoccupations des acteurs du milieu et des citoyens. La mise en œuvre du PAD s'appuie sur une approche intégratrice qui implique l'ensemble des parties prenantes, et plus particulièrement les productrices et producteurs agricoles.

Dans le cadre du PAD, le MAPAQ soutient la formation de cohortes de producteurs afin de faciliter le transfert de connaissances en agroenvironnement. C'est dans ce contexte que des producteurs des Hautes-Laurentides ayant un souci particulier pour l'environnement ont décidé d'aller de l'avant en plantant une diversité de végétaux sur leurs terres.

Un total de 1 135 végétaux comprenant des arbres, des arbustes et des plantes herbacées indigènes a été planté en rive. Ces actions ont contribué à la protection de plusieurs cours d'eau et de deux lacs sur les territoires de Sainte-Anne-du-Lac, Ferme-Neuve, Lac-Saint-Paul et Mont-Laurier. Ces milieux naturels peuvent maintenant bénéficier d'une ceinture de végétation (bande riveraine) qui permet de combattre l'érosion des rives, de mieux filtrer les eaux de ruissellement, d'éviter un réchauffement excessif de l'eau et de fournir un habitat de choix pour la biodiversité.

La liste des participants à la cohorte :

- La Ferme des Geais Bleus
- Les Jardins du Tilleul
- Ferme Gastronomique Chez Anouk
- Ferme Jada Jersey
- Ferme Apicole Desrochers D.
- Ferme des Prés Verts
- Ferme Rossignol

- JMS Amitiés
- Ferme aux petits lopins de foin
- Ferme Mario Paquette & Fils

Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert 2023-2026. Il est réalisé en partenariat avec la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement de la zone agricole (PDZA).

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.



Les producteurs membres de la Cohorte agricole – Hautes-Laurentides en compagnie d'ALUS Laurentides



Crédit photo : COBALI